

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDMENT DES ANNEXES I ET II

Propositions résultant de l'examen périodique effectué par le Comité pour les plantesA. Proposition

Transférer *Sclerocactus mariposensis* de l'Annexe I à l'Annexe II.

B. Auteur de la proposition

Suisse.

C. Justificatif1. Taxonomie

1.1 Classe: Dicotyledonae

1.2 Ordre: Caryophyllales

1.3 Famille: Cactaceae

1.4 Genre: *Sclerocactus*

1.4.1 Espèce: *Sclerocactus mariposensis* (Hester) N.P. Taylor 1987

1.5 Synonymes scientifiques: *Echinomastus mariposensis* Hester 1945

Neolloydia mariposensis (Hester) L. Benson 1969

Echinocactus mariposensis (Hester) Weniger 1970

Pediocactus mariposensis (Hester) Halda 1998

1.6 Noms communs: français:

anglais: Lloyd's Mariposa Cactus

espagnol: Huevo de buey

1.7 Numéros de code:

2. Paramètres biologiques

2.1 Répartition géographique

Du centre de Coahuila (Mexique) au sud-ouest du Texas (Etats-Unis d'Amérique). L'aire de répartition s'étend sur 350 km (du nord au sud).

2.2 Habitat disponible

Sols arides, graveleux, calcaires, sur les pentes douces dans des habitats très ouverts où poussent quelques buissons et ayant une grande diversité de petits xérophytes.

2.3 Etat des populations

L'espèce est présente sous forme d'individus dispersés, ou parfois en concentrations denses sur les collines et les crêtes, dans la végétation clairsemée du désert de Chihuahua.

Etats-Unis d'Amérique: 30 sites dans trois zones de la région de Big Bend (Texas). Une zone se trouve dans le sud du comté de Brewster, une autre dans le nord-est du parc national de Big Bend et la troisième dans l'est du comté de Brewster au nord de la zone gérée de Black Gap (USFWS, 1989).

Mexique: L'espèce est signalée dans plusieurs régions de l'Etat de Coahuila, par exemple dans le sud de Monclova, dans la région de Sierra Paila, autour de Cuatro Ciénegas et dans la région de Sierra del Carmen. L'aire de répartition, qui pourrait être importante, n'est pas encore bien étudiée; les lacunes sont dues au manque de données.

2.4 Tendances de population

L'espèce a une répartition géographique clairsemée et présente parfois des colonies denses au sommet de petites collines ou sur des rochers plats. Les prélèvements ont des effets sur les populations.

2.5 Tendances géographiques

Non applicable.

2.6 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Non applicable.

2.7 Menaces

L'espèce a fait autrefois l'objet d'importants prélèvements aux Etats-Unis d'Amérique, comme signalé dans le justificatif de 1983. L'aménagement du territoire ne paraît pas être un problème important car l'habitat est aride et le sol rocheux. L'élevage pourrait être un facteur critique. Certaines populations aux Etats-Unis d'Amérique sont situées dans des aires protégées.

3. Utilisation et commerce

3.1 Utilisation au plan national

Aux Etats-Unis, prélèvements pour la vente, comme signalé dans le justificatif de 1983.

3.2 Commerce international licite

Aucun commerce de spécimens sauvages n'a été signalé. Les Etats-Unis d'Amérique sont le seul pays d'exportation; presque toutes les données concernent les graines (A). Les seules autres données portent sur 102 (A) vivants exportés en Italie en 1989, 1 (A) vivant exporté au Japon en 1990 et 20 (A) vivants importés par l'Allemagne en 1991 (WCMC, John Caldwell, 1999). En outre, il y a deux pépinières enregistrées par la CITES qui reproduisent artificiellement l'espèce: P-CZ-1002 et P-DE-1001.

3.3 Commerce illicite

Non applicable.

3.4 Effets réels ou potentiels du commerce

Non applicable.

3.5 Reproduction artificielle à des fins commerciales (hors des pays d'origine)

Deux pépinières sont enregistrées par la CITES: P-CZ-1002 et P-DE-1001

4. Conservation et gestion

4.1 Statut légal

4.1.1 National

Etats-Unis d'Amérique: Depuis novembre 1979, classée comme menacée en vertu de la loi sur les espèces en danger, ce qui rend illicites le prélèvement et la possession des spécimens sur les terres fédérales.

Mexique: exportation des spécimens prélevés dans la nature interdite (Législation?).

4.1.2 International

Inscrite à l'Annexe II depuis 1975; transférée à l'Annexe I en 1983.

4.2 Gestion de l'espèce

4.2.1 Surveillance continue de la population

Etats-Unis d'Amérique: La dernière étude dans le parc national de Big Bend remonte à 1985 (Heil *et al.*, 1985).

4.2.2 Conservation de l'habitat

Etats-Unis d'Amérique: On trouve l'espèce dans le parc national de Big Bend et sur des terres privées appartenant en partie à la fondation Lajitas.

4.2.3 Mesures de gestion

Non applicable.

4.3 Mesures de contrôle

4.3.1 Commerce international

Non applicable.

4.3.2 Mesures internes

Non applicable.

5. Information sur les espèces semblables

Turbinicarpus beguinii (N. P. Taylor) Mosco & Zanovello lui ressemble beaucoup mais ses épines radiales ne sont pas d'un blanc crayeux mais transparentes; il s'en distingue par ses épines centrales à pointe noire.

6. Autres commentaires

L'organe de gestion des Etats-Unis d'Amérique a fait les commentaires suivants:

Sclerocactus mariposensis est classée comme menacée (loi sur les espèces en danger), notamment en raison d'un déclin important et de l'épuisement des sites par les cueilleurs amateurs et professionnels. Le Plan américain de rétablissement de cette espèce recommande spécifiquement le maintien de la plus haute protection CITES possible. La demande internationale apparaît clairement

dans les rapports annuels des Etats-Unis d'Amérique pour 1994 à 1997, qui indiquent une moyenne annuelle de 48 exportations de graines reproduites artificiellement, avec en moyenne 2225 graines par envoi, principalement vers l'Europe et le Japon.

L'organe de gestion de la Suisse nous a aimablement fourni des informations concernant la répartition géographique et l'abondance de *S. mariposensis* au Mexique, où l'espèce serait plus en sécurité qu'on ne le pensait précédemment. De plus, si l'on se fonde sur une étude récente portée à notre attention depuis que nous avons examiné cette espèce, il pourrait être nécessaire d'en reconsidérer la classification dans le cadre de la loi sur les espèces en danger. Nous envisagerons de proposer ultérieurement le transfert de ce taxon à l'Annexe II; entre-temps, le suivi du commerce continuera et la situation de l'espèce dans la nature sera clarifiée. Nous estimons que faire cette proposition maintenant serait prématuré, d'autant plus qu'un contrôle strict du commerce est actuellement recommandé pour favoriser le rétablissement de l'espèce.

7. Remarques supplémentaires

- Bien que l'espèce soit appréciée des amateurs, elle est rarement cultivée et n'est certainement pas l'une de celles qui sont faciles à faire pousser.
- Ce taxon ne paraît pas remplir les critères d'inscription à l'Annexe I si l'on considère la totalité de son aire de répartition. Le justificatif de 1983 appuyant la demande d'inscription de cette espèce à l'Annexe I indiquait qu'elle était largement exploitée par les vendeurs de cactus aux Etats-Unis d'Amérique, ce qui serait plutôt un problème interne puisque aucun commerce international de spécimens prélevés dans la nature n'a été signalé (WCMC 1999). La présence de l'espèce au Mexique était indiquée avec un point d'interrogation en 1983 mais la principale aire de répartition signalée aujourd'hui est certainement le Mexique, où l'espèce n'est pas signalée comme spécifiquement menacée par le commerce international ou par d'autres facteurs, nationaux ceux-là.
- Le Comité pour les plantes recommande donc le transfert de l'espèce de l'Annexe I à l'Annexe II.

8. Références

Heil, K.D., S. Brack and J.M. Porter. 1985. The Rare and Sensitive Cacti of Big Bend National Park. National Park Service, Santa Fe, New Mexico.